



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°623) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BOUQUET, A
L'ASSOCIATION « LANDES », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-434
EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Landes » représentée par Monsieur Félix BERGERET, en qualité de Gérant et Trésorier, et domiciliée au 9 rue des Rosettes, 94120 Fontenay-sous-Bois, pour organiser des répétitions, dans la salle Bouquet, les 28 et 29 novembre 2019 de 9 h à 17 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Landes » représentée par Monsieur Félix BERGERET, en qualité de Gérant et Trésorier, et domiciliée au 9 rue des Rosettes, 94120 Fontenay-sous-Bois, une convention de location de salle, pour un montant de 152 € TTC (cent cinquante-deux euros) pour les frais de location, afin organiser des répétitions, dans la salle Bouquet, les 28 et 29 novembre 2019 de 9 h à 17 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET